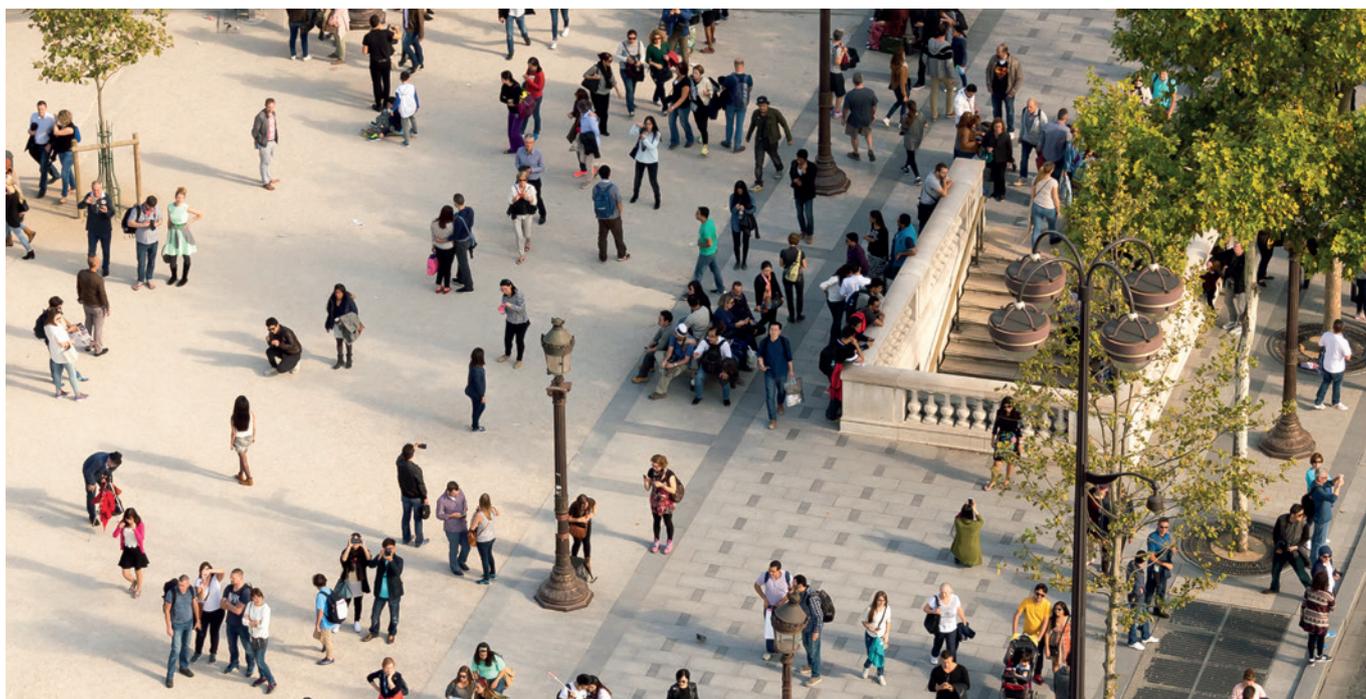


# 2,21 MILLIONS D'HABITANTS À PARIS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015

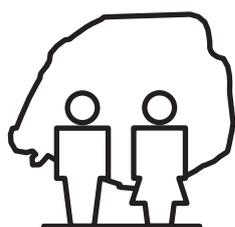
NOTE n°120

FÉVRIER 2018

RÉSULTATS DU RECENSEMENT AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015



© istockphoto.com / jacquesvanderteren



## 7 469

habitants en moins  
en moyenne chaque  
année à Paris,  
de 2010 à 2015

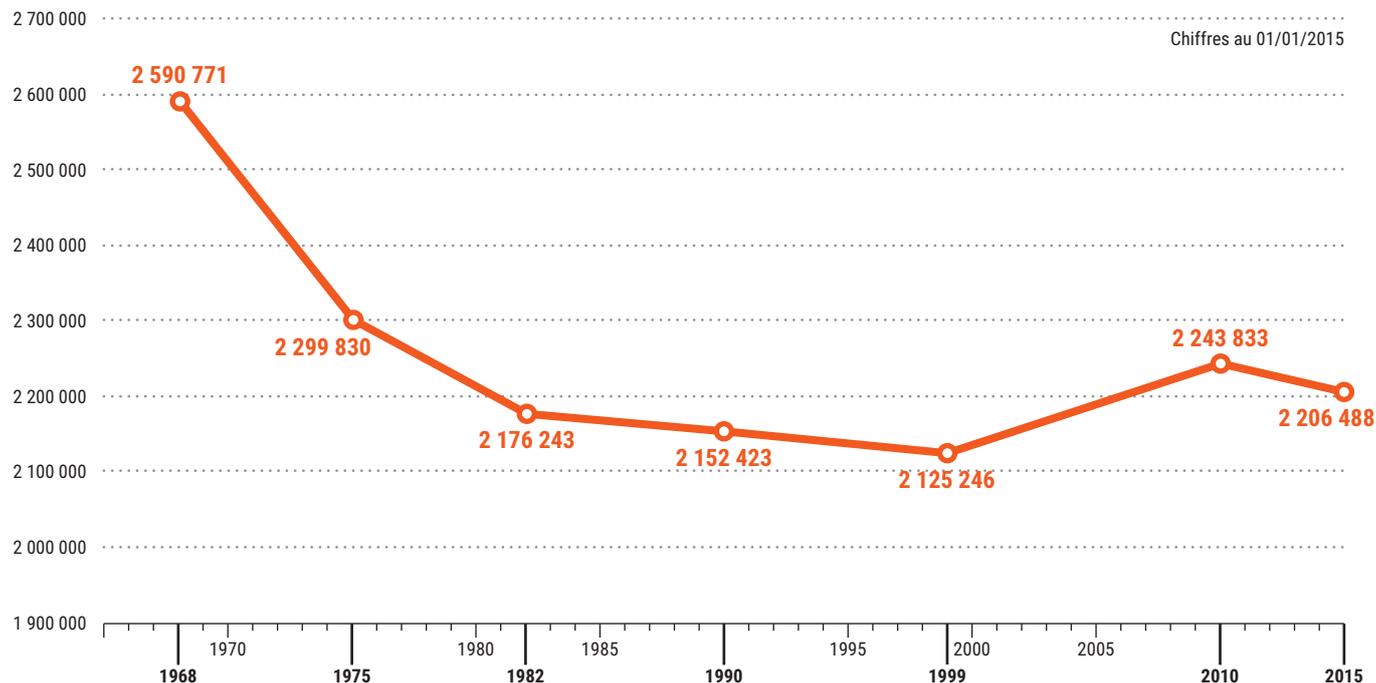
## La population parisienne baisse au rythme de - 0,3 % par an entre 2010 et 2015

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population municipale légale de Paris s'établit à 2 206 488 habitants. Ce chiffre traduit une diminution de 37 345 habitants par rapport aux 2 243 833 habitants de la population municipale légale de 2010. La population parisienne diminue de 7 469 habitants chaque année en moyenne de 2010 à 2015, soit un taux de - 0,3 % par an. De 1999 à 2010, Paris gagnait en moyenne 10 781 habitants chaque année (+ 0,5 %/an).

Ce ralentissement démographique fait écho à la baisse des naissances observée depuis 2010.

Entre 1968 et 1999, Paris n'avait cessé de perdre des habitants. La baisse s'était interrompue entre 1999 et 2010. Entre 2010 et 2015, la capitale renoue avec la baisse de population. Le chiffre de population en 2015 demeure toutefois supérieur aux chiffres des recensements de 1999, 1990 et 1982.

## PARIS, ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 À 2015



Sources : Insee, recensements

### En petite couronne et grande couronne, la croissance démographique se poursuit

En petite couronne, la croissance démographique se poursuit (+ 0,6 %/an) mais à un rythme légèrement ralenti par rapport à la période 1999-2010. En grande couronne, la population continue d'augmenter au rythme de + 0,7 %/an entre 2010 et 2015. Globalement la population régionale atteint 12 082 144 en 2015 en progression de 0,5 % par an par rapport à 2010.

### PARIS AU SEIN DE L'ILE-DE-FRANCE

	Population municipale légale		Taux d'évolution annuel moyen (en %)	
	2015	2010	2010-2015	1999-2010
Paris	2 206 488	2 243 833	- 0,3	0,5
Petite couronne	4 566 621	4 422 270	0,6	0,8
Grande couronne	5 309 035	5 120 131	0,7	0,6
Ile-de-France	12 082 144	11 786 234	0,5	0,7

Sources : Insee, recensements de 1999, 2010 et 2015

# 0,6%

de progression par an de la population de petite couronne entre 2010 et 2015

## Les principaux facteurs explicatifs de l'évolution parisienne

L'évolution de la population s'explique par des facteurs proprement démographiques (évolution des naissances, des décès, des migrations) mais elle est aussi tributaire de facteurs immobiliers (évolution du nombre de logements, de leur occupation et du nombre de personnes par logement).

### L'accroissement naturel se rétracte légèrement suite à la baisse des naissances

À Paris, l'excédent des naissances sur les décès diminue légèrement. Au cours des années 2010-2014, cet excédent correspond à près de 15 900 personnes par an en moyenne au lieu de 16 400 personnes par an de 1999 à 2009.

La diminution du solde naturel s'explique par la baisse de la natalité depuis 2010. Avec 29 800 naissances par an entre 2010 et 2014, Paris compte près de 1 700 naissances par an en moins par rapport à la période 1999-2009 au cours de laquelle, le nombre de naissances s'établissait à 31 500/an. Le nombre de naissances a continué à diminuer après 2013 pour s'établir en 2015 à 28 266 naissances, seuil le plus bas jamais atteint depuis 1975.

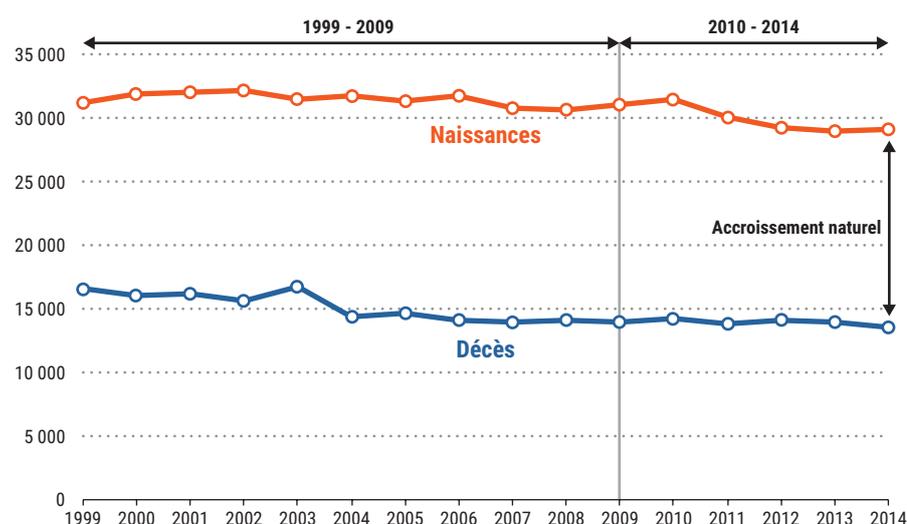
Une légère baisse des décès vient limiter la diminution du solde naturel : 13 900 décès par an ont été enregistrés en moyenne de 2010 à 2014 contre 15 100 par an au cours de la période précédente (1999-2009). La baisse de la mortalité se relie à deux phénomènes : une espérance de vie en hausse et un mouvement de départs au moment de la retraite qui limite le vieillissement, et ainsi, le nombre de décès.

### FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES DES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION MUNICIPALE LÉGALE

	au 01/01/2015		au 01/01/2010	
Population municipale légale	2 206 488		2 243 833	
Taux d'évolution annuel moyen	- 7 469	- 0,34	10 781	0,49
Dû au mouvement naturel	15 882	0,70	16 369	0,74
Dû au solde apparent des entrées-sorties	- 23 351	- 1,04	- 5 588	- 0,25

Source : Insee, recensements de 1999, 2010, 2015 ; Etat civil de 1999 à 20014

### ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS À PARIS DE 1999 À 2014



Source : Insee, état civil de 1999 à 2014 (État civil : données au 31 décembre)

## Le solde migratoire est plus déficitaire

Dans le même temps, le solde des échanges migratoires<sup>1</sup> avec le reste du territoire national, calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel, est devenu nettement plus déficitaire. Ces mouvements migratoires entraînent un déficit d'environ 23 350 personnes par an au lieu de 5 600 de 1999 à 2010 sans que l'on sache encore si ce sont les arrivées qui ont été moins nombreuses ou les départs plus importants, ou les deux. Le déficit migratoire n'est plus compensé par l'excédent naturel d'où une baisse de la population.

## La part des logements inoccupés augmente

Les logements inoccupés regroupent les logements vacants, les logements occasionnels et les résidences secondaires. Leur part avait nettement baissé à Paris entre 1999 et 2010 passant de 16 %

à 14,2 % ce qui avait permis une majoration du nombre de résidences principales, hors construction.

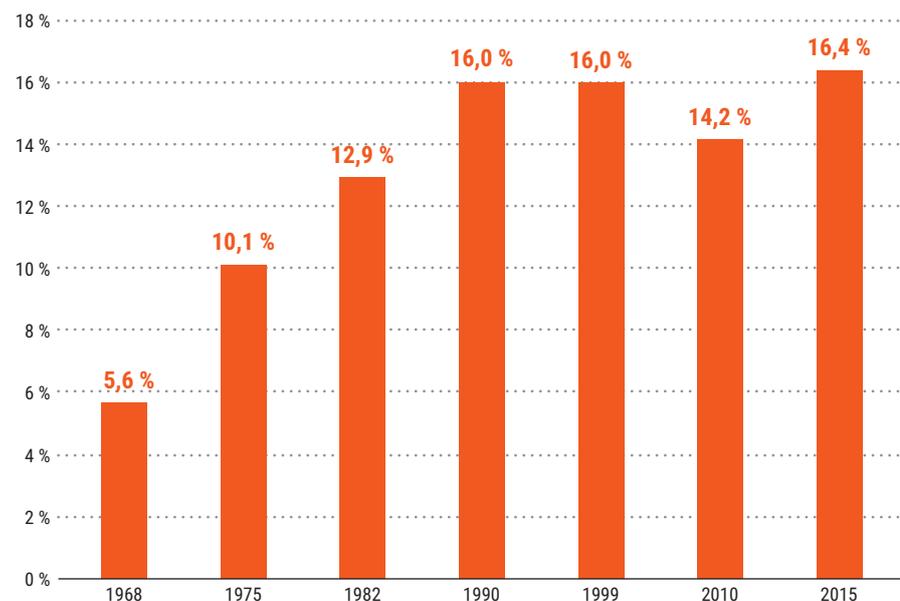
Mais depuis 2010, la part des logements inoccupés a augmenté de 2,2 points, probablement en lien avec une hausse des logements consacrés à plein temps à la location meublée touristique. Cette augmentation de la part de logements inoccupés entre 2010 et 2015 correspond à près de 30 000 résidences principales en moins en 5 ans sur l'ensemble du parc.

En 2015, dans certains arrondissements comme le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, plus d'un logement sur quatre est inoccupé et cette part a fortement augmenté dans le 2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>.

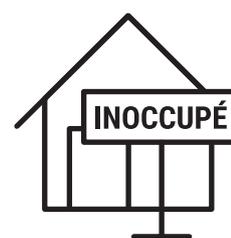
Les résultats de la dernière enquête annuelle laissent néanmoins présager un arrêt de la hausse de la part des logements inoccupés pour les années à venir.

**1** – Le solde des échanges migratoire ou solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il dépend des mouvements de population entre l'Île-de-France et les autres régions ou l'étranger.

### ÉVOLUTION DE LA PART DE LOGEMENTS INOCCUPÉS DE 1968 À 2015



Source : Insee recensements



**2,2 points**  
d'augmentation  
de la part  
des logements inoccupés  
à Paris depuis 2010

*Selon les dernières projections de population, si les tendances démographiques récentes se maintenaient, Paris enregistrerait, en 2050, une population proche de celle de 2013 (2,23 millions). La capitale connaîtrait d'abord une légère baisse de population jusqu'au milieu de la décennie 2020-2030, avant de renouer avec une légère hausse en raison d'un solde migratoire moins déficitaire qu'aujourd'hui.*

## Une population en baisse dans la majorité des arrondissements

### Dix-huit arrondissements en diminution

Dix-huit arrondissements sur vingt enregistrent une baisse de leur population. Les plus fortes diminutions concernent les 2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> arrondissements où l'évolution annuelle est inférieure à -1%. Elles s'expliquent essentiellement par une augmentation du parc inoccupé qui comprend les logements vacants, les résidences secondaires et les logements occasionnels.

Dans le 8<sup>e</sup>, cette hausse de la part de logements inoccupés se conjugue à une baisse de la taille moyenne des ménages.

Globalement, la baisse de population s'explique dans tous les arrondissements (hormis dans le 6<sup>e</sup>) par une hausse des logements inoccupés. Celle-

ci se combine parfois avec une diminution du nombre de personnes par logements, notamment dans le 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>.

### Deux arrondissements en progression

Deux arrondissements voient leur population progresser. Ce sont les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements. La population a augmenté de près de 1 700 personnes entre 2010 et 2015 dans chacun de ces deux arrondissements. Dans le 13<sup>e</sup>, la hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de logements (+ 2 700 sur la période) alors que dans le 14<sup>e</sup>, c'est surtout la hausse de la taille moyenne des ménages qui a permis l'augmentation du nombre d'habitants.

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE

Évolution annuelle moyenne

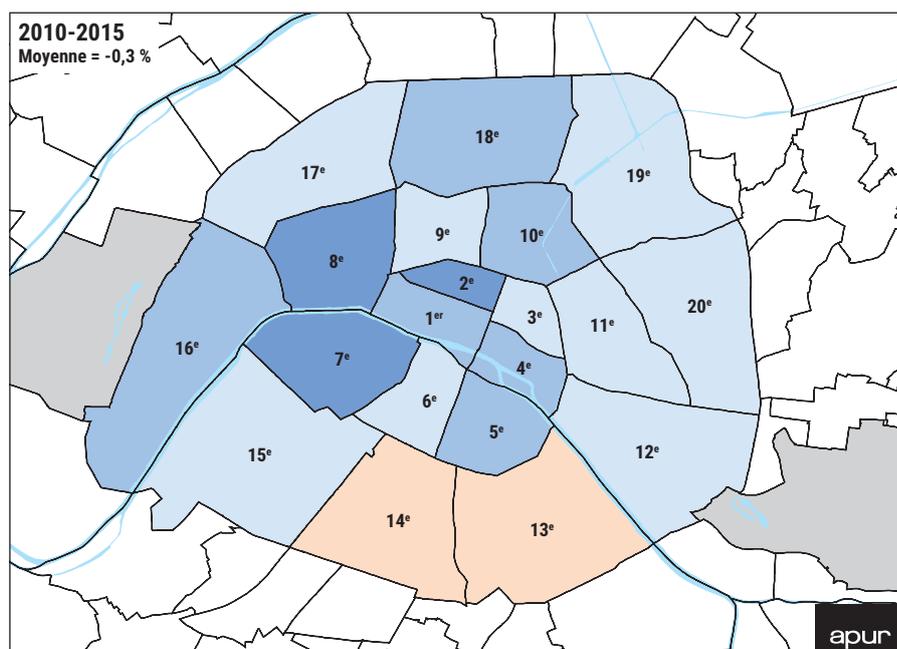
#### HAUSSE

- plus de 1 %
- de 0,5 à 1 %
- moins de 0,5 %

#### BAISSE

- moins de 0,5 %
- de 0,5 à 1 %
- plus de 1 %

Source : recensement de la population (Insee) - 1982, 1990, 1999, 2010 et 2015



## ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE PAR ARRONDISSEMENT ENTRE 2010 ET 2015

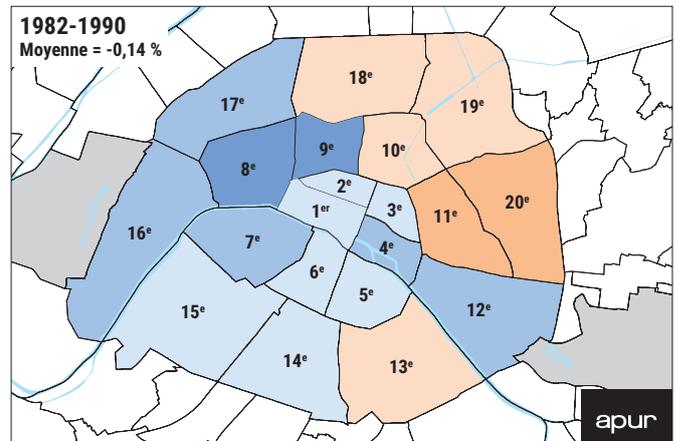
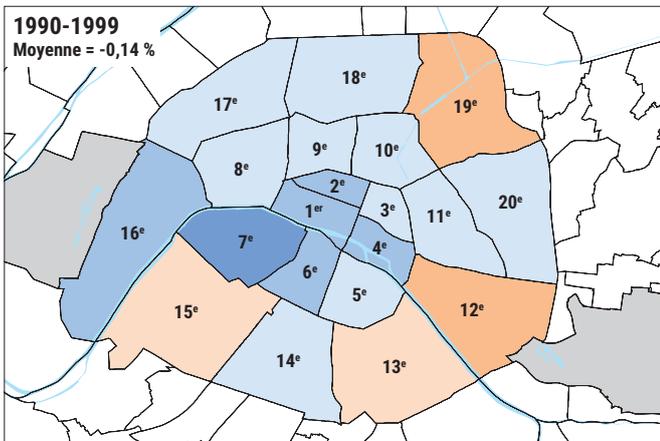
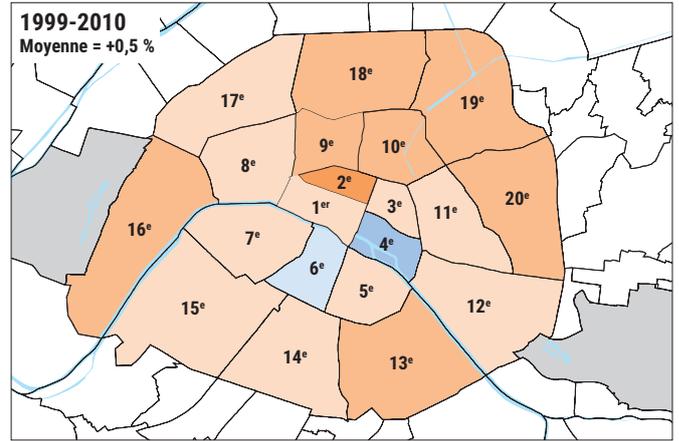
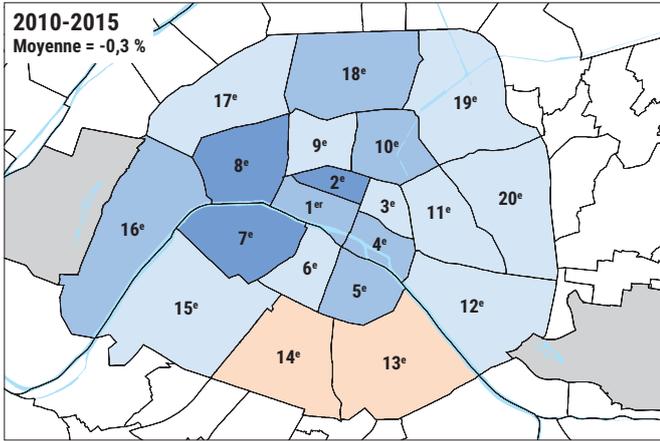
Commune	Population		2010-2015			Densité	
	2015	2010	Évolution sur la période	Taux d'évolution sur la période (%)	Taux d'évolution annuel moyen (%)	Superficie en ha (hors bois)	Nombre moyen de personne à l'ha
1 <sup>er</sup>	16 545	17 308	-763	-4,4	-0,90	182,5	90,7
2 <sup>e</sup>	20 796	23 009	-2 213	-9,6	-2,00	99,1	209,8
3 <sup>e</sup>	35 049	35 652	-603	-1,7	-0,34	117,1	299,3
4 <sup>e</sup>	27 146	28 012	-866	-3,1	-0,63	160,1	169,6
5 <sup>e</sup>	59 333	60 938	-1 605	-2,6	-0,53	254,0	233,6
6 <sup>e</sup>	42 428	43 451	-1 023	-2,4	-0,475	215,3	197,0
7 <sup>e</sup>	54 133	57 974	-3 841	-6,6	-1,36	409,0	132,3
8 <sup>e</sup>	36 694	41 280	-4 586	-11,1	-2,33	388,0	94,6
9 <sup>e</sup>	59 408	60 139	-731	-1,2	-0,24	217,8	272,7
10 <sup>e</sup>	91 770	95 394	-3 624	-3,8	-0,77	289,2	317,3
11 <sup>e</sup>	149 834	153 202	-3 368	-2,2	-0,44	366,6	408,7
12 <sup>e</sup>	142 340	144 262	-1 922	-1,3	-0,27	638,8	222,8
13 <sup>e</sup>	183 216	181 532	1 684	0,9	0,185	715,0	256,2
14 <sup>e</sup>	139 992	138 299	1 693	1,2	0,24	561,6	249,3
15 <sup>e</sup>	234 994	236 715	-1 721	-0,7	-0,15	849,6	276,6
16 <sup>e</sup>	165 487	171 124	-5 637	-3,3	-0,67	790,5	209,4
17 <sup>e</sup>	168 533	169 325	-792	-0,5	-0,09	566,9	297,3
18 <sup>e</sup>	197 580	202 685	-5 105	-2,5	-0,51	599,6	329,5
19 <sup>e</sup>	185 654	186 652	-998	-0,5	-0,11	679,3	273,3
20 <sup>e</sup>	195 556	196 880	-1 324	-0,7	-0,13	598,4	326,8
Paris	2 206 488	2 243 833	-37 345	-1,7	-0,34	8 698,5	253,7

Source : Insee - Recensements de 2010,2015

## ÉVOLUTION DE L'ACCROISSEMENT NATUREL ENTRE LES PÉRIODES 1999 - 2009 ET 2010-2015

Commune	Période 2010-2014				Période 1999 -2009			
	Naissances	Décès	Accroissement naturel sur la période	Accroissement naturel moyen annuel	Naissances	Décès	Accroissement naturel sur la période	Accroissement naturel moyen annuel
1 <sup>er</sup>	1 025	541	484	97	2 334	1 221	1 113	101
2 <sup>e</sup>	1 622	431	1 191	238	3 737	1 212	2 525	230
3 <sup>e</sup>	2 179	889	1 290	258	5 476	2 162	3 314	301
4 <sup>e</sup>	1 447	921	526	105	3 623	2 261	1 362	124
5 <sup>e</sup>	2 587	1 848	739	148	6 383	4 374	2 009	183
6 <sup>e</sup>	1 839	1 581	258	52	4 548	3 579	969	88
7 <sup>e</sup>	2 678	2 043	635	127	6 706	4 989	1 717	156
8 <sup>e</sup>	2 476	1 118	1 358	272	5 983	2 917	3 066	279
9 <sup>e</sup>	4 440	1 532	2 908	582	10 203	3 976	6 227	566
10 <sup>e</sup>	7 275	2 440	4 835	967	17 953	5 959	11 994	1 090
11 <sup>e</sup>	10 353	4 059	6 294	1 259	24 908	10 340	14 568	1 324
12 <sup>e</sup>	9 857	5 227	4 630	926	21 034	11 820	9 214	838
13 <sup>e</sup>	10 658	5 985	4 673	935	24 464	13 545	10 919	993
14 <sup>e</sup>	8 208	4 781	3 427	685	18 455	11 161	7 294	663
15 <sup>e</sup>	15 346	7 519	7 827	1 565	34 508	17 477	17 031	1 548
16 <sup>e</sup>	8 804	6 317	2 487	497	21 402	14 886	6 516	592
17 <sup>e</sup>	12 248	4 975	7 273	1 455	27 176	12 742	14 434	1 312
18 <sup>e</sup>	16 365	5 736	10 629	2 126	37 194	14 442	22 752	2 068
19 <sup>e</sup>	15 218	5 393	9 825	1 965	36 667	12 128	24 539	2 231
20 <sup>e</sup>	14 286	6 167	8 119	1 624	33 529	15 038	18 491	1 681
Paris	148 911	69 503	79 408	15 882	346 283	166 229	180 054	16 369

Source : Etat civil de 1999 à 2014



**ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE**

Évolution annuelle moyenne

**HAUSSE**

- plus de 1 %
- de 0,5 à 1 %
- moins de 0,5 %

**BAISSE**

- moins de 0,5 %
- de 0,5 à 1 %
- plus de 1 %

Source : recensement de la population (Insee) - 1982, 1990, 1999, 2010 et 2015

# Annexe

## Rappel de la méthode

Avec la nouvelle méthode de recensement adoptée par l'Insee, un échantillon d'adresses représentant environ 8 % de la population est recensé chaque année dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Au terme de 5 années de collecte (2013-2017), ce sont donc 40 % des habitants de la capitale qui ont été recensés.

Cet échantillon permet à l'Insee d'établir la population légale. Le principe du calcul consiste à faire la somme des observations issues des cinq années de collecte, en se référant au nombre de logements du milieu de la période (1<sup>er</sup> janvier 2015), connu par le répertoire d'immeubles localisés.

## Définition des catégories de population

Le concept de population totale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence notamment pour le calcul des dotations fiscales. À la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes.

- **La population totale légale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.
- **La population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence

*Principes du calcul de la population des logements pour les communes de 10 000 habitants ou plus :*

$$\text{Nombre total de logements (RIL)} \\ * \text{ le nombre moyen de personnes par logement}$$

*D'où l'importance de la qualité du RIL et de chaque collecte annuelle. La mise à jour du RIL relève de la responsabilité des communes.*

habituelle sur le territoire de la commune, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire de la commune.

- **La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (exemples : une personne mineure résidant ailleurs du fait de ses études ; un conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité résidant pour des raisons professionnelles hors de la résidence familiale et hors communauté...).

Directrice de la publication :

**Dominique ALBA**

Note réalisée par : **Sandra ROGER**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique :

**Anne SERVAIS**

Photos et illustrations :

**Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

[www.apur.org](http://www.apur.org)

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

